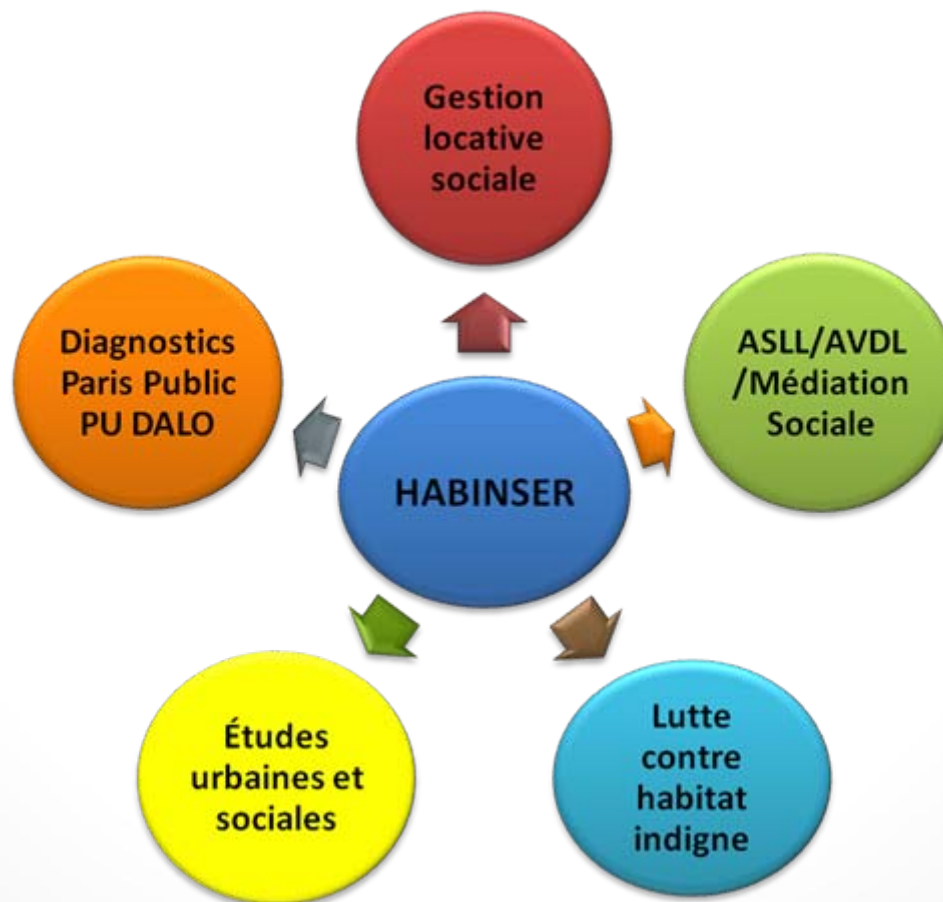
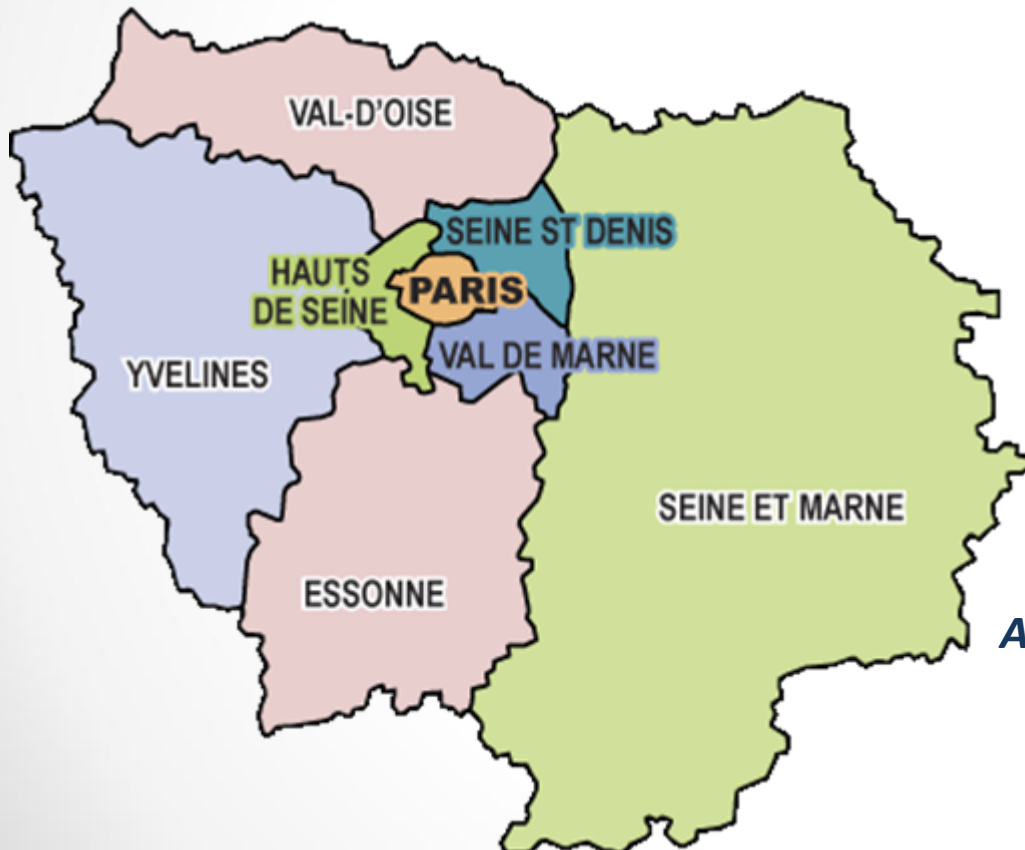


« L'insertion par l'habitat »



TERRITOIRE D'INTERVENTION



*Intermédiation locative,
Logements relais,
Gestion de résidences sociales,
Baux Glissants,
Solibail,
Accompagnement social
Accompagnement au relogement,
Lutte contre l'insalubrité,
Lutte contre le saturnisme,
Appui technique à la commission DALO,
Diagnostics sociaux,
Gestion des recours DALO,
Médiation « Santé - Social -
Vieillessement ».*



Sur 77 ménages suivis dans l'Essonne 7 sont reconnus PU DALO.

1 relogement dans le cadre du DALO. Les relogements se réalisent essentiellement grâce au travail partenarial avec les bailleurs et via les accords collectifs.

Le logement temporaire proposé par HABINSER n'est pas considéré comme une situation urgente et ne relevant pas d'une priorité. La durée est pourtant limitée à 6 mois renouvelable une seule fois.

Le recours est donc systématique. Le dossier est alors reconnu PU.

Cette loi n'a pas permis d'améliorer le taux de relogement à HABINSER dans l'Essonne.